

Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique



Présentation

Le BNSSA permet d'effectuer des missions de surveillance sur plan d'eau tels que les bassins naturels, bassins artificiels des piscines d'accès payants ou gratuits. Il permet d'assurer en autonomie la surveillance des baignades d'accès payant.

Prérequis

- Fournir une carte d'identité en cours de validité
- Etre agé de 17 ans au premier jour de la formation
- Fournir un certificat médical le premier jour de formation
- Test : de 200 mètres en crawl (idéalement en 3 minutes et 20 secondes) + 20 mètres en apnée
- Le test demandé vous permet d'évaluer votre niveau mais n'est pas éliminatoire pour vous inscrire à la formation.

Programme

- Etude de la réglementation
- Préparation aux épreuves du BNSSA
- Préparation aux dégagements d'urgence en milieu aquatique

Méthodes pédagogiques

Le stage BNSSA repose sur 3 piliers :

- L'accompagnement individualisé de chaque stagiaire
- Préparation aux 4 épreuves de l'examen BNSSA de façon progressive
- L'apprentissage théorique et technique des connaissances du métier de "Sauveteur Aquatique"

Critères d'évaluation

Le stagiaire est évalué durant toute la durée du stage. Ainsi, il est en mesure de voir sa progression pour chaque épreuve et d'identifier ses axes d'améliorations.



La validation de votre participation aux dates de la formation choisie, prend effet à la confirmation du paiement lors de l'inscription.



Durée

55 heures maximum



Diplôme

Formation certificative



Lieu

A2SA

PARIS ou VAL D'OISE

contact95@a2sa.org / 0756 854

163

contact75@a2sa.org / 0766 705

977



Objectifs

6 à 18 stagiaires



Participants

6 à 18 stagiaires



Recyclage

Tous les 5 ans